

Une exposition marque le dixième anniversaire du Centre des sciences

Le Centre des sciences du ministère des Approvisionnement et Services célèbre, cette année, son dixième anniversaire.

Pour marquer cet événement, le Ministère a présenté, du 24 au 30 janvier, une exposition des réalisations scientifiques auxquelles a participé le Centre: le télémanipulateur de la navette spatiale américaine *Colombia* (réalisé par Spar Aérospace Limitée), le télescope de l'observatoire d'Hawaï (projet canado-franco-hawaïen), le visior, appareil permettant aux personnes souffrant de

problèmes de l'ouïe ou de la parole de communiquer par téléphone (Bell Northern), un semi-submersible télécommandé (International Submarine Engineering), des bouteilles de vin Bright Wine, etc. En tout, une trentaine de sociétés ont participé à l'exposition.

Le Dixième anniversaire a également été souligné par une réception qui a eu lieu au Centre national des arts, à Ottawa, où se tenait l'exposition.

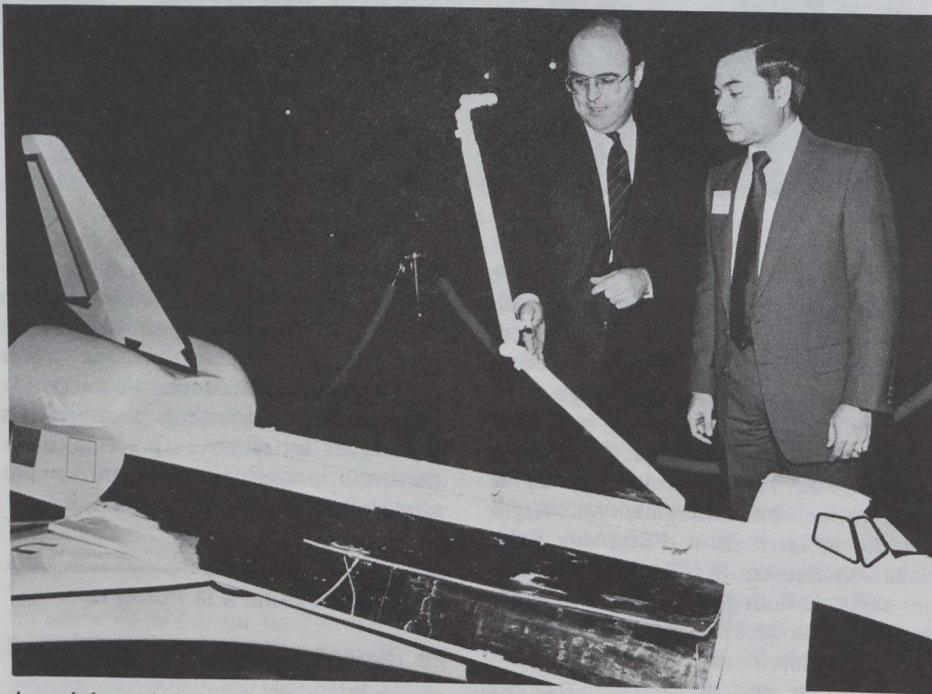
A cette occasion, le ministre des Approvisionnement et Services, M. Jean-

Jacques Blais, a rappelé que le Centre a imparti au secteur privé des contrats relatifs à la recherche et au développement "permettant ainsi à l'industrie canadienne de participer à l'évolution technologique du gouvernement et d'en profiter. De cette façon, le Centre des sciences a contribué avec succès à l'évolution technologique de produits, de procédés et de services nouveaux susceptibles d'être mis sur le marché".

Le Ministre a rappelé qu'un autre aspect important des activités du Centre concernait le Fonds des propositions spontanées.

"Grâce à ce fonds, les scientifiques et les inventeurs canadiens ont l'occasion de présenter leurs propositions au gouvernement. Le personnel du Centre examine les diverses propositions, les achemine aux ministères qui pourraient s'y intéresser et joue le rôle d'intermédiaire entre l'auteur d'une proposition et le ministère qui est prêt à la prendre en charge. [Ce dernier] fournit une partie des fonds, ou, au besoin, on a recours au Fonds des propositions spontanées pour obtenir un financement temporaire."

L'un des projets réalisés grâce à l'aide de ce fonds est le tunnelier de Lovatt qui servira bientôt à creuser des tunnels sous-marins au large des côtes de la Nouvelle-Écosse et qui permettra d'accéder plus facilement à certains gisements houillers, a souligné le Ministre.



Michel Lafleur, Le Droit

Le ministre des Approvisionnement et Services, M. Jean-Jacques Blais (à gauche), et le directeur du Centre des sciences, M. Bhungara, devant le modèle du télémanipulateur.

Vente de locomotives Bombardier

La Société pour l'expansion des exportations (SEE) a affecté US\$ 19 millions aux termes d'une ligne de crédit avec la Tunisie en vue d'appuyer la vente de 22 locomotives et de pièces de rechange par Bombardier Inc., de Montréal, à la Société nationale des chemins de fer tunisiens (SNCFT).

L'Agence canadienne de développement international (ACDI) assurera un financement parallèle de \$6,75 millions à l'appui de cette vente.

Il s'agit de la première affectation aux termes de la ligne de crédit de US\$ 80 millions établie avec la Tunisie, le 10 novembre 1982.

Par ailleurs, la SEE a signé une conven-

tion de prêt de US\$ 9,3 millions en vue d'appuyer la vente de dix locomotives diesel et de pièces de rechange Bombardier à la Régie nationale des chemins de fer du Cameroun. L'ACDI assurera un financement parallèle de \$3 millions.

Bombardier Inc. se spécialise dans la conception, la fabrication et la vente de matériel de transport et de produits récréatifs. C'est l'un des plus grands constructeurs de locomotives diesel-électriques du monde.

La SEE est une société canadienne de la Couronne qui fournit une vaste gamme de services d'assurances et de garanties bancaires aux exportateurs canadiens, de même que des crédits aux acheteurs étrangers afin de faciliter et d'accroître le commerce d'exportation.

Importations de chaussures

Le ministre d'État au Commerce international, M. Gérald Regan, a rappelé le 2 février que depuis le 31 décembre 1982, un nouveau contingent d'importation de 1 900 000 paires de chaussures en cuir réparti au pro-rata entre les sociétés qui détiennent déjà des contingents d'importation sur les chaussures en cuir. M. Regan a fait remarquer qu'avec cette attribution, le contingent global de 11,4 millions de paires accordé aux commerçants de chaussures est maintenant atteint pour la période allant du 1er décembre 1982 au 30 novembre 1983.

M. Regan a déclaré qu'avec cette dernière attribution, qui s'inscrit dans le cadre d'une restriction globale des importations de chaussures en cuir, les importateurs devraient être en mesure de répondre aux besoins des consommateurs en matière de chaussures.

De plus, M. Regan a rappelé que depuis le 31 décembre 1982, les souliers